

S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

n°206 - avril, mai, juin 2016



ÉDITORIAL

POURSUIVONS LES LUTTES

Nous continuons à le dire avec force au gouvernement, la réforme du collège 2016 nous n'en voulons toujours pas ! Après les inspecteurs, les chefs d'établissement, c'est au tour de l'inspection générale de l'éducation nationale de tirer aussi la sonnette d'alarme. Bien entendu, l'inspection générale ne remet pas en cause le fond de la réforme, mais soulève les difficultés liées à l'autonomie des établissements, à la formation et à l'absence de préoccupation pédagogique dans la préparation de la rentrée 2016.

C'est bien ce que nous observons dans notre académie dans le cadre des formations collège 2016 et des décisions rectorales pour la prochaine rentrée. Formateurs peu préparés, absence de réponses aux questions légitimes des collègues, discours « rassurants » de la part des IPR vidant la réforme de tout contenu « rien ne va changer, vous continuerez à faire comme avant ». Consigne rectorale de protéger les postes en collège coûte que coûte même au détriment de la pédagogie, augmentation des DGH des collèges afin de ne pas provoquer la colère des collègues.

Mais pour autant nous ne devons pas nous laisser bernier par ces discours lénifiants de notre hiérarchie, car le ver est dans le fruit. Accepter la mise en place de la réforme c'est accepter de confier aux chefs d'établissements un pouvoir de plus en plus important sur notre pédagogie et sur l'organisation de notre travail, c'est accepter l'organisation des enseignements à cheval sur le premier et le second degré, c'est accepter l'absence de repères annuels dans les programmes accentuant les inégalités entre les établissements, c'est accepter de décrocher l'accompagnement des élèves en difficulté des contenus disciplinaires.

Ne nous résignons pas, le combat contre cette réforme est loin d'être terminé. Mais il faut aussi nous battre sur d'autres fronts, celui de la revalorisation. Les propositions du gouvernement sont très insuffisantes, la revalorisation salariale de nos professions doit-être à la hauteur de nos revendications. Celui de la lutte contre la « loi travail », car n'en doutons pas après le privé ce sera au tour de la fonction publique. Cette loi nous concerne tous.

Je ne peux pas terminer cet édito sans avoir une pensée pour notre camarade Henri JULLIEN qui vient de nous quitter. Il était de tous les combats pour la justice. Son engagement au service des autres et sa droiture resteront pour moi un modèle de militantisme.

Jean Pascal MERAL
À Bordeaux le 12 avril 2016

SOMMAIRE

- P1. ÉDITORIAL
- P2-P3. R.A ACADÉMIQUE
- P4. R.A. COLLÈGE
- P5. PHOTOS CONGRÈS SEIGNOSSE
- P6. R.A. CERTIFIÉS - CFP
- P7. R.A. AGRÉGÉS
- P8. R.A CPE - VOIE TECHNO
- P9. R.A. FORMATION - NON-TIT
- P10. RA CHSCT
- P11. RA ORIENTATION - RETRAITÉS
- P12. PROFESSION DE FOI ACAD U&A
- P13. LISTE DES CANDIDATS U&A
- P14. PROFESSION DE FOI ACAD ÉÉ
- P15. LISTE DES CANDIDATS ÉÉ
- P16. ÉLECTIONS S2-24
- P17. ÉLECTIONS S2-40
- P18. ÉLECTIONS S2-64
- HOMMAGE À F. BOIN
- P19. ÉLECTIONS S2-47
- P20-P21. ÉLECTIONS S2-33
- P22. R.F. ACAD - RÉSULTATS VOTES RAN ET RFN
- P23. COMMENT VOTER
- P24. HENRI JULLIEN

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

Tous les deux ans, les syndiqués sont appelés à se prononcer sur le bilan de l'activité du SNES académique et à participer aux votes pour le renouvellement de nos instances académiques et départementales. Cette année les calendriers de la FSU et du SNES se sont bousculés, ainsi c'est la troisième fois que nous invitons à vous exprimer. Certes, un peu de lassitude peut s'installer mais plus la participation à ces votes est élevée, plus la légitimité des instances est renforcée.

Le rapport d'activité couvre la période allant de mars 2014 à mars 2016, certains éléments, déjà contenus dans le rapport d'activité national ne seront pas repris.

La situation économique et sociale a continué de se dégrader durant ces deux dernières années, et le rejet de la classe politique s'amplifie.

Le gouvernement a fait le choix, tournant le dos à son programme électoral, de mettre en place une politique de l'offre que de nombreux libéraux n'auraient pas reniée. Les conséquences pourtant prévisibles de ce type de politique ne se sont pas faites attendre. Le chômage poursuit sa progression et son enracinement, les inégalités s'accroissent et la précarité s'étend.

Mais plus grave, les réformes structurelles que nous attendions tous ont été abandonnées : où en sommes-nous de la réforme fiscale ? de la modification de la répartition des richesses ? De la baisse du temps de travail ? Abandonnées, peut-être

pas. En analysant le contenu de la loi travail nous y trouvons bien des éléments de réforme structurelle, mais qui convergent vers plus de flexibilité, moins de garanties pour les salariés donc moins de protection.

Ces choix économiques renforcent le rejet de la classe politique, laissant à penser que les alternatives n'existent plus en dehors de l'extrême droite. Le FN a pris un ascendant idéologique dans le débat public, entraînant bon nombre de partis politiques dans une dérive droitiste, sécuritaire et réactionnaire.

Les attentats qui ont touché la France en janvier 2015 ont donné lieu à des manifestations de grande ampleur dans tout le pays sous le symbole de l'unité nationale. Cette apparence d'unité n'a ni résisté au temps ni aux

épreuves. Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, cette unité nationale s'est délitée avant même la fin des trois jours de deuil national. La réponse à ces tentatives de déstabilisation de notre pays par des mouvements terroristes doit être ferme, mais elle ne peut pas remettre en cause les libertés fondamentales. L'état d'urgence et la déchéance de nationalité s'inscrivent dans une idéologie qui rompt avec les valeurs de la gauche et qui donne des gages à la droite voire l'extrême-droite sans avoir aucun impact sur la lutte contre le terrorisme.

Ces deux dernières années ont été celles de la mise en place de la loi d'orientation Peillon de 2013 dont nous pouvons partager l'axe central : il faut plus d'école afin de relever tous les défis auxquels notre société est confrontée et

notamment celui de l'égalité d'accès aux savoirs et aux qualifications. Mais les réformes proposées par nos ministres successifs pour atteindre ces objectifs sont toutes d'obédience libérale, reprenant ainsi les grands axes de la stratégie de Lisbonne. C'est donc à un travail de décodage et d'analyse que nous nous sommes attaqués en proposant des stages. Stages disciplinaires, sur les réformes ou réunions dans les établissements car malgré la multiplication des sources d'information, il n'est pas toujours aisé pour les collègues d'analyser les enjeux de ces réformes et de contrecarrer la propagande du ministère. Cette dimension de l'action syndicale doit être renforcée lors du prochain mandat.

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

La relance de l'éducation prioritaire a été accompagnée d'une amélioration du régime indemnitaire et d'une reconnaissance des sujétions liées à l'exercice en REP+. Nous sommes intervenus avec succès auprès des chefs d'établissement et du recteur afin que l'application de ces pondérations soit la plus favorable possible pour les collègues et pour éviter l'imposition de nouvelles charges de travail. Ce combat a duré près d'un an, mais il a montré que la résistance des collègues sur le terrain est nécessaire pour faire valoir nos droits, la lutte ne peut pas se mener uniquement sur le terrain juridique. Pour les autres établissements de l'éducation prioritaire, ceux qui y sont entrés, ceux qui auraient dû y entrer, ceux qui en sont sortis, la situation est beaucoup plus confuse. L'administration a mis en place une allocation progressive des moyens qui devait prendre en compte toutes les situations au plus près du terrain. Que ce soit au niveau académique ou départemental, l'administration n'a jamais été capable de nous fournir ou de nous expliquer les critères qui ont présidé à cette allocation. Rien ne garantit donc aujourd'hui la pertinence de ce dispositif qui s'assimile plus à une politique de guichet qu'à

une répartition juste des moyens alloués à l'académie. Nous continuerons à exiger la plus grande transparence dans l'attribution des DGH.

Les élections professionnelles de décembre 2014 ont permis au SNES de rester le syndicat majoritaire dans ses champs de syndicalisation et à la FSU de conserver 5 sièges sur 10 au comité technique académique. Mais les résultats de ces élections doivent nous interpeller. La participation est restée insuffisante chez les enseignants, ce qui affaiblit l'ensemble de la fédération dans sa représentativité au niveau de la fonction publique d'État. De nombreux collègues se détournent des débats collectifs et de l'action syndicale, d'autres se retrouvent derrière des slogans simplistes et démagogiques qui caricaturent les positions de notre organisation syndicale. Ce recul, même relatif, du SNES donne des ailes au ministère et aux hiérarchies intermédiaires qui tentent, depuis, de passer en force sur de nombreux dossiers.

Mais l'actualité leur donne tort, la résistance est toujours présente. Preuve en est le mouvement de protestation contre la réforme du collège qui se poursuit toujours, la pression

mise sur le gouvernement et qui l'a obligé à aller plus loin qu'il ne l'aurait voulu sur le dégel du point d'indice, la construction d'un large mouvement de rejet de la loi travail avec la jeunesse.

Le SNES Bordeaux a, pendant ces deux dernières années, toujours cherché à construire ces luttes dans un cadre intersyndical le plus large possible sans renier aucun de ses engagements. L'exercice est souvent difficile, mais il plus que jamais nécessaire de travailler à la reconstruction d'une unité syndicale, seul gage de victoire pour le mouvement syndical de transformation sociale.

Jean-Pascal Méral

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COLLÈGE

Fabienne Sentex

Ces deux dernières années, l'application concrète de la loi d'orientation s'est traduite par la mise en œuvre de la refondation de l'éducation prioritaire et de la réforme du collège. Ces « réformes » ont pour point commun l'opposition qu'elles ont suscitée chez les personnels.

Faisant suite à des consultations décevantes, la refondation de l'éducation prioritaire s'est traduite dans l'académie par l'exclusion des établissements ruraux ainsi que ceux polarisés socialement. Certains établissements qui le devraient ne sont pas classés. Les critères choisis pour son élaboration n'ont pas rendu la carte de l'EP plus juste et moins opaque. Quant aux moyens donnés aux établissements, ils ne sont pas suffisants et sont en adéquation avec les propos de la ministre qui a

déclaré que la refondation de l'EP était surtout pédagogique. L'allocation progressive de moyens relève du saupoudrage. C'est dans les REP+ que se mesure le mieux la volonté de continuité du ministère : postes maintenus profilés, pondération utilisée comme un outil de gestion managériale pour accroître les obligations des collègues, expérimentations à tout va, renonciation aux ambitions scolaires par l'adaptation aux élèves...

Durant la période, les établissements exclus ont multiplié les actions (grèves, occupations des établissements, tractage sur les marchés, audiences...) pour se faire entendre. Certains ont obtenu une CAPE (convention académique de priorité éducative) qui ne garantit aucun moyen sur le long terme mais se contente d'accompagner leurs sorties du dispositif de l'EP.

A partir de 2015, le ministère a fait du collège le centre de toutes ses attentions en lui imposant une réforme inspirée notamment par la celle du lycée et d'un audit sur les horaires du collège commandé par un ministère de droite. Pour résoudre les difficultés réelles du collège, le ministère a fait le choix de supprimer certains enseignements : sections européennes, latin, ODP, classe bilangue...au nom de l'égalité. A cela s'ajoute une diminution des horaires avec l'introduction de deux nouveaux enseignements (AP, EPI). Pour accompagner cela, les programmes ont été réécrits et l'évaluation continue (bulletins, livret scolaire, évaluation de fin de cycle) ainsi que le DNB réformés. Toutes les nouveautés sont censées se mettre en place dès la rentrée 2016 avec pour conséquence une augmentation inouïe de la charge de travail des enseignants. A cela s'ajoute le cycle CM1-CM2-6^{ème}. La réforme se fait depuis 11 mois contre les personnels qui ont manifesté à plusieurs

reprises leur opposition par la grève. La ministre ne veut rien entendre. Ce sera donc marche ou grève. Depuis le mois de janvier, les collègues participent à des formations qui leur sont imposées. Ces journées qui devaient convaincre des enseignants plutôt hostiles relèvent plus de de l'information et se caractérisent par leur vide notamment celle consacrée aux EPI. Dans les établissements, la répartition des dotations horaires montre bien que la pédagogie n'est pas la priorité d'une réforme où il s'agit surtout de mettre au pas les collègues.

Durant cette période, l'activité du S3 et des S2 a eu pour but d'organiser la lutte contre cette réforme notamment en organisant deux séries de stages départementaux sur la réforme et ses conséquences. De nombreuses heures syndicales ont été animées. Trois publications ont été réalisées pour aider les collègues à intervenir à la fois en CA et en formation contre la réforme du collège.



interventions de la délégation du SNES Bordeaux au congrès national de Grenoble du 28 mars au 1er avril 2016



ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX



RETOUR SUR LE CONGRÈS ACADEMIQUE À SEIGNOSSE

Les thèmes amendés par le congrès académique de Bordeaux sont disponibles sur le site du SNES Bordeaux à la rubrique - Vie du SNES -

Thème 1 : Réussir du collège au lycée

Thème 2 : Revaloriser nos métiers

Thème 3 : Pour une société plus juste, plus solidaire et démocratique

Thème 4 : Pour un syndicalisme offensif, rassemblé et porteur d'espoir



ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CERTIFIÉS

Alain Leurion

HORS CLASSE

Depuis que le barème d'accès à la hors classe est devenu académique et que les points d'avis des chefs d'établissement et IPR ont été introduits, nous sommes intervenus sans cesse pour diminuer les inégalités entre les disciplines et entre les établissements.

Nous nous sommes toujours opposés aux promotions massives d'autres échelons, tant que tous les 11^{ème} échelon ne sont pas promus. Nous avons obtenu plusieurs améliorations de barème,

en diminuant les points liés au «mérite», en bonifiant l'ancienneté de carrière, et en obtenant que les collègues au 11^{ème} très proches de la retraite puissent bénéficier d'une attention particulière. Nous avons également travaillé pour que les IPR et chefs d'établissement donnent les avis "extrêmement favorable" aux collègues du 11^{ème} et 10^{ème} échelon. Pour cela, la publication après chaque CAPA des avis des chefs d'établissement et des avis des IPR par disci-

pline, les interventions en CAPA appuyées par des analyses statistiques pertinentes, ont eu un effet important, portant de 44% à 52 % le taux de collègues au 10^{ème} et 11^{ème} ayant des avis "extrêmement favorable".

Sur les dernières années, les avancées sont considérables : 80% des collègues au 11^{ème} passent maintenant à la hors classe alors qu'ils n'étaient que 65% en 2010. Cela a eu aussi pour effet de diminuer le

nombre de collègues au 11^{ème} et d'augmenter l'accès à la hors classe aux collègues du 10^{ème} qui sont maintenant 12% à être promus.

Notre action constante a permis de limiter très fortement le nombre de certifiés partant à la retraite sans la HC et nous continuerons à œuvrer en ce sens en proposant encore d'autres améliorations de barème.

NOTATION ET CARRIÈRE

Notre action a toujours eu pour but d'obtenir la plus grande équité de traitement entre disciplines et entre les établissements. Lors de toutes les CAPA qui concernent les carrières (avancement, hors classe, notation administrative), nous analysons de la façon la plus fine possible la répartition des notes, avis et promotions pour détecter et dénoncer les iné-

galités de traitement. Dans la mesure où les promotions se font toutes disciplines confondues, ce travail est déterminant. Nous avons pu ainsi obtenir des améliorations pour plusieurs disciplines qui, à l'origine nettement "sous notées" par leurs IPR et donc moins promues, ont finalement pu retrouver des taux de promotion comparables aux autres disciplines.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Alain Leurion

Toujours mobilisés par notre recherche d'égalité de traitement, nous avons contesté le fait que les durées d'attente soient très différentes selon le corps. Il fallait 7 demandes successives chez les agrégés pour obtenir le congé, 6 pour les certifiés alors que 4 suffisaient chez les PLP ou

2 chez les COPsy. Il était anormal qu'il existe de tels écarts entre corps sur la durée d'attente. Nous avons obtenu que les demandes soient traitées tous corps confondus, avec une seule liste d'attente classée par ordre de nombre de demandes. Pour cette année, afin d'éviter que les corps

ayant le plus d'ancienneté de demande (agrégés, certifiés) ne prennent la totalité des congés au détriment des autres, le système a été mis en place avec une période transitoire de 2 ans durant laquelle un nombre de congés va être réservé par corps en fonction du poids de la

demande du corps. Dans 2 ans, tous les corps auront donc la même durée d'attente pour obtenir le CFP. C'est une avancée certaine pour l'équité, mais cela ne règlera pas le problème majeur qui reste bien évidemment le manque de moyens accordés aux congés de formation.

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

AGRÉGÉS

Mathieu Dumoulin

MAJORITAIRES ET RESPONSABLES, NOUS SOMMES ATTACHÉS À LA PROMOTION D'UN PARITARISME AU SERVICE DES INTÉRÊTS DE LA PROFESSION.

Le dernier congrès du SNES précédait les élections professionnelles de 2014.

Si nous avons pris note du recul par rapport aux élections de 2011 qui avaient vu l'audience de notre syndicat fortement augmenter dans la catégorie des agrégés, nous restons majoritaires. Avec 52 % des voix pour la liste de la FSU académique (SNES, SNEP pour l'EPS et SNESUP pour le supérieur), les collègues ont renouvelé leur confiance dans notre syndicat et sa fédération. Ces élections ont confirmé que nous portons le paritarisme voulu par la profession. Avec 6 élus titulaires sur les 10, nous demeurons l'interlocuteur privilégié de l'administration dans les CAPA⁽¹⁾.

Le lien avec la profession dans nos S1, les informations que nous donnent les syndiqués, les échanges avec l'administration rectorale lors des CAPA et avec le ministère lors des CAPN, les contacts entre nos élus nationaux et ceux des académies, nous permettent en effet de défendre au mieux les intérêts de la profession au moment de la rédaction des notes de service, notes cadrant les pratiques sur le territoire national, ou dans les différentes CAP.

Notre crédibilité en est renforcée.

**LISTE D'APTITUDE D'ACCÈS AU CORPS DES AGRÉGÉS
UNE COMMISSION SYNDICALEMENT DE PLUS EN PLUS DIFFICILE**

L'inflation des candidatures, notamment de certifiés au dernier échelon de la hors classe, illustre le souhait de revalorisation de la profession. Lors de chacune des deux dernières campagnes de promotion, ce sont près de mille collègues qui ont postulé dont 30 % de nouvelles candidatures à chaque fois.

Le poids prépondérant des avis des chefs d'établissement et surtout des IPR rend syndicalement difficile cette CAPA où les collègues sont mis en concurrence sur des critères peu transparents et peu objectifs. L'avis, qui devrait être formulé en considérant l'intégralité de la carrière, devient un outil managérial sanctionnant le passé professionnel récent. Le travail des élus du SNES et de la FSU en CAPA a permis de repérer et dénoncer ces abus (avis négatifs, baisse d'avis sans modification de l'appréciation, prise en compte de l'unique zèle à s'activer dans la mise en place des « contre-réformes »...). 13 promus dans notre académie par an (au niveau national, 304 l'an dernier). Ils sont tous dans les derniers échelons de la hors classe.

DES ÉLUS DISPONIBLES POUR INFORMER LES COLLÈGUES

Outre les publications dans le bulletin académique et la présence de commissaires paritaires deux fois par semaine à la permanence du SNES académique pour informer et renseigner les collègues sur les actes de gestion spécifiques à la catégorie des agrégés (notations, liste d'aptitude, hors classe,...), nous communiquons systématiquement par courriels avec les syndiqués avant les CAPA rendant ainsi plus efficace la défense collective et individuelle des droits et des intérêts des collègues dans le respect des mandats du SNES. En septembre 2015, tous les agrégés de l'académie ont reçu un bulletin académique spécial.

80% DES AGRÉGÉS AU 11^{ÈME} ÉCHELON ACCÈDENT À LA HORS CLASSE : LA TENDANCE S'ANCRE DANS LES PRATIQUES ET S'ENCRE DANS LA NOTE DE SERVICE

Le SNES défend l'idée que la HC doit être intégrée dans la classe normale. Cette idée est renforcée chez les agrégés par la pratique :

- seuls les agrégés au 11^{ème} échelon depuis au moins 4 ans sont reclassés à un indice supérieur à ceux de la classe normale ;
- les possibilités de promotion au niveau national permettent largement de promouvoir tous les collègues ayant atteint l'échelon terminal de la classe normale.

Le taux de promotion des 11^{ème} échelon a sensiblement augmenté ces dernières années grâce au travail des commissaires paritaires du SNES et de la FSU avant et pendant les CAP. Les dernières notes de service précisent aux recteurs que « tous les professeurs agrégés dont la valeur professionnelle est reconnue ont vocation à bénéficier de cet avancement avant la fin de leur carrière. »

L'arbitraire des IPR et des chefs d'établissement est de fait diminué. Lorsqu'ils souhaitent émettre un avis défavorable et donc priver de promotion un collègue, ils doivent solidement motiver leur décision. D'autre part, bénéficier d'un avis exceptionnel du Recteur n'est plus la condition sine qua non pour être promu.

⁽¹⁾ Commission Administrative Paritaire Académique

⁽²⁾ Commission Administrative Paritaire (Académique et Nationale)

⁽³⁾ Hors collègues promus par liste d'aptitude depuis moins de 3 ans et éloignés de la retraite. La hors classe serait une deuxième promotion très rapprochée de la précédente et de nouveau sur des critères de « mérite »

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CPE

Tonio Vitorino

C'est une équipe entièrement renouvelée qui s'est présentée aux élections il y a un peu plus d'un an. La période de rodage n'a pas été simple, tant il est vrai que concilier l'activité professionnelle et un militantisme exigeant, attentif aux besoins de ses adhérents, et au-delà, à la défense de tous les collègues relève d'un fort investissement.

Deux de nos commissaires paritaires ont démissionné. Celles-ci ont été suppléées et le groupe fonctionne désormais en allure régulière. Afin de favoriser le travail collectif, facteur de mobilisation et pour améliorer l'animation de la catégorie, des référents par

département ont été mis en place. Ils s'avèrent précieux et sont sollicités. Un bureau académique CPE se tient aussi tous les 2 mois environ. Les décisions y sont prises collectivement et un travail d'auto-formation, de formation par les permanenciers du S3 y a été réalisé.

Dans ce cadre, nous avons participé aux actions de formation et aux collectifs nationaux, en maintenant un lien précieux avec les autres académies.

Par ailleurs, nous avons été présents dans tous les Groupes de Travail et CAPA où était requise notre présence. Nous y avons fait entendre nos

mandats et positions. Rappelons que nous sommes le seul syndicat représenté dans toutes les instances catégorielles. Nous sommes désormais bien identifiés. Le relais s'est donc fait naturellement et le suivi individuel des collègues en difficulté professionnelle ne s'est pas relâché entre interventions auprès du rectorat, quelques chefs d'établissement, et soutien direct aux collègues.

Nous avons tenu à maintenir deux bulletins spécifiques CPE, comme des articles réguliers dans le bulletin du S3, dans une actualité particulièrement riche - nouvelle circulaire, réforme du col-

lège. Sur ce dernier point, nous sommes restés bien présents aux côtés de nos collègues professeurs qui la combattent. La mise en place de stages pour la catégorie, qui réunit les collègues désireux d'échanger, permet aussi une prise de conscience du partage des difficultés mais encore, de la création du lien nécessaire entre CPE de l'académie. Pour enrichir le groupe déjà constitué, les collègues curieux et désireux de s'investir sur le plan syndical sont toujours les bienvenus. Ils peuvent prendre contact au S3 ou auprès des responsables de catégorie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

VOIE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

Alain Leurion

Nous avons été confrontés sur ces 2 dernières années à une volonté rectorale, largement relayée par les IPR, de profiler un maximum de poste BTS. Cela impacte directement le mouvement intra-académique dans la mesure où la mutation sur ce type de poste est hors barème, sur avis de l'inspection. En tertiaire comme en industriel, nous sommes intervenus pour limiter le nombre de ces profilages et nous avons pu obtenir que toutes les candidatures sur postes BTS soient étudiées lors du mouvement en groupe de travail paritaire (avec les élus du

personnel). Cela permet de limiter au maximum les décisions arbitraires des IPR sur le choix du muté.

Toujours sur le mouvement, nous avons obtenu que les collègues puissent avoir le choix de leur discipline de réaffectation en cas de suppression de poste. Par exemple, un collègue de comptabilité peut demander sa réaffectation en marketing, et un collègue de SII méca peut choisir d'être réaffecté en technologie. En ce qui concerne plus particulièrement les affectations sur postes du secteur industriel, nous avons combattu les com-

pléments de service de STI en technologie. La nouvelle rédaction du décret sur nos obligations de service constitue pour nous un très fort point d'appui car il est maintenant clairement indiqué que les titulaires des anciens CAPET doivent être volontaires pour un tel complément de service. Nous restons extrêmement vigilants sur ce point.

Le dossier en cours concerne le plan de développement de l'apprentissage dans les lycées. Nous intervenons à tous les niveaux pour éviter le mixage de publics, dispositif regrou-

pant dans une même classe des scolaires et des apprentis. Ce dispositif permettrait de réaliser d'énormes économies sur le dos des enseignants qui seraient alors sous-payés et surchargés de travail. Cela permettrait aussi de diminuer voire de faire disparaître progressivement les formations professionnelles scolaires. Afin d'augmenter notre force de réaction sur ce sujet, nous avons commencé à travailler à la mise en place des structures syndicales et de nos représentations au niveau de la nouvelle grande région.

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FORMATION / STAGIAIRES

Alain Billate et Hugo Lassalle

Les campagnes que nous avons menées contre la réforme Chatel dite de la mastérisation et pour augmenter le nombre de stagiaires ont été entendues en partie par le gouvernement :

► la formation initiale professionnelle autre que « le compagnonnage intensif » a été rétablie dans le cadre de l'ESPE à la hauteur d'un 1/2 temps de service.

► au niveau académique cette nécessité a été d'autant plus reconnue qu'elle a été étendue à des lauréats qui auraient dû être à temps plein.

► Le nombre de stagiaires, même s'il reste insuffisant pour amélio-

rer le taux d'encadrement, a été fortement augmenté avec la mise en place d'une session exceptionnelle en 2013-2014 et le nombre de postes ouverts a aussi légèrement augmenté ces dernières années.

Néanmoins des problèmes subsistent :

► L'organisation de la formation à l'ESPE n'est pas satisfaisante. Une partie des stagiaires cumulent la même année mi-temps en établissement et cursus universitaire en vue de l'obtention d'un master. C'est une tâche bien trop lourde.

► Par ailleurs les stagiaires détenteurs d'un master 2 se voient imposés pour être titu-

larisés un parcours dit « adapté » qui ne propose finalement que trop peu d'aménagements et n'allège pas véritablement leur charge de travail : peu d'équivalences d'UE, trop d'évaluations tatillonnes et, infantilisantes.

Le Snes, en harmonie avec les autres syndicats de la FSU, a permis d'améliorer quelque peu la situation des stagiaires et de contraindre l'administration à clarifier leur parcours et à alléger leur charge de travail en rappelant par exemple le caractère facultatif des deux certifications en langue et en informatique.

L'activité du Snes est ainsi reconnue. Une per-

manence téléphonique est mise en place tout l'été. Des militants sont présents sur les sites de l'espe. Des stages de formation syndicaux sont organisés au sein de chaque département ainsi que de multiples réunions au moment des mutations inter et intra académique. Le taux de syndicalisation dépasse régulièrement 40 %.

En lien avec les autres syndicats de la FSU nous avons une nouvelle fois remporté largement les élections dans le collège des usagers à l'Espe ce qui nous offre un droit de regard sur toutes les décisions prises tout en défendant nos mandats dans des conseils d'école souvent houleux.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

NON-TITULAIRES

Delphine Discamps

Dans l'Académie de Bordeaux, la gestion et le suivi des non-titulaires est toujours une priorité pour le SNES-FSU.

Deux permanences hebdomadaires permettent à chacun des non-titulaires de nous contacter pour toute information qu'il souhaiterait avoir.

Notre présence aux CCPA et commissions de réforme nous permet d'assurer au mieux la défense de nos collègues syndiqués.

Un véritable travail rigoureux et continu pour nos syndiqués, notamment lors du calcul des barèmes et des vœux d'affectation, permet d'éviter bien des erreurs et assure ainsi à nos collègues une sécurité nécessaire dans ce contexte de précarité.

Cependant, la prolongation de la loi Sauvadet et ses conditions d'éligibilité restrictives sont loin des revendications du SNES-FSU, qui demande

toujours un plan de titularisation basé sur deux voies : le concours interne et la dispense d'épreuves pour les contractuels les plus anciens.

Pour les AED-AESH, il est important d'améliorer leurs conditions de recrutement et de formation en rendant obligatoire la consultation de la CCP. Le SNES-FSU doit aussi renforcer sa présence auprès de ces collègues, trop

souvent isolés. Par l'intermédiaire de nos représentants, ils peuvent nous solliciter afin que nous les défendions notamment face à l'arbitraire des chefs d'établissement.

Le SNES-FSU continue à se battre afin que les droits des non-titulaires soient respectés.

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CHSCT

Patrick Faurens

Les CHSCT existent depuis 2011. C'est une instance relativement jeune en comparaison avec le privé. Après des débuts laborieux notamment dans certains départements, les CHSCT de notre académie ont œuvré pour une meilleure prise en compte de l'évolution des conditions de

travail des personnels. A tous les niveaux, le SNES a œuvré avec ténacité pour rendre opérationnels les travaux des CHSCT. Au bout des 2 dernières années de fonctionnement, le bilan n'est pas négligeable mais nécessite plus de moyens.

Fonctionnement des CHSCT :

La périodicité des réunions et des visites d'établissements ou d'écoles a été maintenue au rythme minima de 3 par an. Une nouvelle enquête a été réalisée au niveau académique suite à un accident du travail lié aux conditions de rénovation d'un lycée. Chaque fois, des avis sont rédigés et votés au sein des instances. L'intérêt des personnels est toujours au centre des préoccupations du SNES.

Dossiers CHSCT :

Les conditions de travail se trouvent impactées au fil des réformes. Il n'y a pas que le matériel qui soit touché, l'organisation et les relations au travail changent, les relations avec les usagers également.

Thématiques principales abordées : **Réforme de la voie professionnelle, gestion d'événements traumatisants, rénovations de locaux.**

Pour la **rénovation des locaux**, il y a obligation réglementaire que les collectivités présentent les projets aux représentants des personnels. Les différents avis à l'issue des visites et de l'enquête du CHSCTA ont permis d'obtenir l'annonce d'une telle présentation. L'essai est à transformer dans les départements. Les rénovations ne doivent pas dégrader les conditions de travail des personnels et mettre en péril leur santé.

La **médecine de prévention** est toujours embryonnaire. Quinze

postes manquent toujours à l'appel. Toutes les missions ne sont pas assurées. Le SNES le dénonce. Les risques chimique, amiante et produits CMR sont toujours sous surveillance. Après les personnels de laboratoire, c'est au tour des **enseignants d'EPS** de bénéficier d'une **visite médicale**. L'analyse des bilans reste à faire.

Le dossier "exposition à l'amiante" est toujours présent. De nouveaux cas se révèlent, ils nécessitent la collecte d'une grande quantité d'indices. Le SNES accompagne les personnels dans la reconnaissance de **leur exposition au risque amiante**. Il nous faut maintenant être plus vigilants dans la prévention à travers la communication et l'analyse du Document Technique Amiante (DTA) qui ne concerne que les locaux et exclut le mobilier.

Les outils CHSCT :

Les registres Santé Sécurité au Travail (SST) et de signalement de Danger Grave et Imminent (DGI) devraient être mis en place. Lors des visites, ils sont souvent absents. Alors que l'utilisation du registre DGI est essentielle pour la nouvelle procédure du droit de retrait. Ils sont le lien entre le terrain et les CHSCT. Le SNES a besoin de ces outils pour une meilleure prise en compte des difficultés des personnels.

Ce travail doit se poursuivre pour le prochain mandat. Ce sera l'objectif du SNES au sein de la FSU dans les CHSCT.

Plage de Seignosse en mars



ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ORIENTATION

Philippe Franco

Notre catégorie vit un moment particulier. D'un côté, les discussions ont repris au ministère pour avancer sur la création du corps unique et le calendrier est enfin posé. Le directeur de cabinet a rappelé que la création du corps unique se fera en deux temps :

1/ L'écriture et la publication du décret en septembre 2016 au plus tard afin de permettre l'organisation du concours selon les dates prévues pour les autres concours de l'EN. La première promotion entrera en formation en septembre 2017.

2/ L'intégration des personnels début 2017 afin de tenir compte des décrets PPCR (parcours professionnels, rémunérations, carrières). Les

discussions concernent maintenant le référentiel de compétences et de connaissances. Une version a été présentée le 10 mars aux organisations syndicales et elle avait déjà fait l'objet d'une concertation approfondie à partir d'une première version. Contrairement à d'autres organisations, le SNES-FSU est favorable à un référentiel précis, sachant que celui-ci déterminera la maquette de formation et constituera une protection par rapport aux tentatives régionales de définir, à la place de l'éducation nationale, les missions et activités des psychologues de l'éducation et de l'orientation.

De l'autre côté, certaines académies continuent d'avancer dans le démantèlement des services en

actant par la « carte cible » des fermetures et des fusions. Mais lors de la dernière audience SNES-FSU auprès du cabinet de la Ministre, ont été pointés tous les rectorats qui semblaient avoir des difficultés à comprendre le message du Ministère concernant la carte cible. Les collègues de Nice, lors d'un GT préparatoire au CTA ont redéveloppé cette explication alors que le secrétaire général voulait justifier la fermeture du CIO de la Seyne-sur-Mer (Var) pour anticiper une éventuelle fermeture du CIO de Draguignan que le Conseil départemental 83 n'avait jamais évoquée. Mais une explication téléphonique du directeur de cabinet de la Ministre a remis les choses à leur place et le CIO de la Seyne a été maintenu.

Mais la situation n'est pas claire. Entre des Régions qui ne renoncent pas dans leur OPA sur nos services, une situation de délimitation de compétences autour du SPRO qui reste floue et des Conseils Départementaux financièrement exsangues qui cherchent à liquider les derniers CIO départementaux comme des « actifs toxiques », il convient de rester vigilants et mobilisés. La Dordogne vit cette situation de désengagement pour le CIO de Périgueux et ses deux antennes, Nontron et Ribérac. Nous sommes donc mobilisés sur cette situation pour préserver nos services sur des territoires ruraux dont les populations sont fragiles et ont besoin de nous.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RETRAITÉS

Jean-Claude Landais

Durant ces deux dernières années, le secteur retraités a continué, comme dans le passé, à assurer la vie de la catégorie. Le recul de l'âge de la retraite a contribué à la régression du nombre d'adhérents. La lutte pour une véritable « loi d'orientation et de programmation des avancées en âge » s'est poursuivie en même temps que les actions contre le gel des pensions (trois camarades du SNES académique étaient présents à la manifestation natio-

nale du 3 juin 2014). Le SNES retraités a toujours répondu présent aux différentes réunions organisées au niveau national (AG des retraités, réunions des responsables académiques, comités d'animation, comités de rédaction de l'US Retraités), et aussi aux stages spécifiques organisés par le S4.

Les retraités ont su répondre aux différentes manifestations mises en place avec d'autres organisations syndicales de retraités, et aussi à celles initiées par les actifs,

montrant que la solidarité intergénérationnelle n'est pas un vain mot.

Dans le cadre de la FSU, les sections fédérales de retraités (SFR) présentes dans tous les départements ont eu une activité variable, mais qui a toujours débouché avec les unions syndicales de retraités à la mise en place d'actions variées (manifestations, audiences diverses, lettres aux élus, pétitions ...).

Un problème nouveau se pose au niveau de la Fédération Générale des

Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP). Il s'agit de la **désaffiliation** du SE de l'UNSA qui était encore majoritaire dans de nombreux départements. Ce départ va solliciter les adhérents de la FSU à travers ses syndicats nationaux, ne serait-ce que pour assurer une représentation plus visible de la fédération dans les nouvelles structures qui vont remplacer les Comités Départementaux des Retraités et Personnes Agées (CODERPA).

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

PROFESSION DE FOI

UNITÉ & ACTION



Après 4 ans de présidence Hollande, les espoirs suscités chez beaucoup de collègues par l'alternance politique se sont évaporés. Le gouvernement actuel, soucieux d'être un bon élève de cette Europe libérale, ne cesse d'imposer et de durcir des « contre-réformes » dictées par les politiques d'austérité.

Sur la scène internationale, le candidat qui décrétait que « mon adversaire, c'est le monde de la finance », est devenu un président complice de l'affaiblissement des peuples européens et de leur souveraineté au profit des financiers. D'autre part, il engage la France dans nombre de conflits sans vision à long terme au nom de la lutte contre le terrorisme permettant ainsi de détourner l'oeil des médias des actualités sociales et économiques.

L'indéniable gravité du terrorisme ne doit ni occulter les problèmes auxquels les Français sont confrontés, ni être un alibi pour réduire les droits acquis de hautes luttes.

Chômage de masse, notamment chez les jeunes, durcissement des indemnités pour les chômeurs ainsi que des conditions pour une retraite digne ne font que déliter les solidarités intergénérationnelles.

L'état d'urgence qui tend à être permanent et qui a visé dès ses premiers jours des militants syndicaux et associatifs en permettant des interdictions de manifestations, des perquisitions et des assignations à domicile, s'oppose à l'état de droit garant des libertés individuelles et collectives.

La déchéance de nationalité, loin d'apporter quelque chose à la lutte contre le fléau terroriste, stigmatise des pans entiers de la population française, renonçant ainsi au principe d'universalité. La perpétuité réelle à laquelle appellent des représentants de droite comme de gauche n'est que la voix d'un populisme judiciaire.

La précarisation du droit du travail avec le projet de loi de la ministre El Khomri, les mots du ministre Macron sur le statut des fonctionnaires qui ne serait plus adéquat, la « revalorisation » dérisoire du point d'indice après 6 années de gel et une perte colossale de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires,... sont autant de maux de ce gouvernement qui poursuit l'oeuvre de ses prédécesseurs en ne faisant que diviser la Nation, opposer les salariés du privé et

les agents de l'Etat, mettre à mal les services publics et renforcer les communautarismes.

Cet abandon de classe, ce hiatus entre la réalité de ce que vivent les Français et les velléités politiques du gouvernement, associé aux discours nauséabonds de celle qui se représente comme la droite de gouvernement participe à la montée de l'extrême droite que nous, enseignants, personnels d'éducation ou d'orientation, syndiqués au SNES-FSU, combattons au quotidien. Dans l'éducation, les deux dernières années ont été marquées par la crise des recrutements qui n'appelle pas de réactions politiques à la hauteur du problème, par la redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire à moyen constant, ce qui ne peut pas nous satisfaire en période de crise sociale, par l'enlisement dans la réforme Châtel du lycée sans véritable bilan, bilan que nous savons négatif, et la mise en place au forceps de la réforme du collège sans EPLisio.

Non, le courant de pensée Unité Action n'a pas oublié les mandats du SNES-FSU en assumant la direction du syndicat aux échelons départementaux, académique et national. Nous avons engagé le syndicat et la fédération contre toutes les attaques subies ces deux dernières années.

C'est bien l'action du SNES-FSU seul qui a permis des avancées qui, bien qu'imparfaites, sont loin d'être négligeables pour le quotidien des personnels. Après avoir sécurisé par les décrets la monovalence et les maxima hebdomadaires de service, après avoir inscrit dans le débat le dégel du point d'indice comme préalable aux discussions sur le PPCR, après avoir consolidé le statut de l'année de stage, nous continuons à exiger une véritable revalorisation de nos métiers dans toutes leurs dimensions. De nombreux dossiers ne sont pas ouverts : la question des effectifs, celle des conditions de travail (des enseignants, des CPE, des documentalistes, des Copsy), la problématique de la résorption de la précarité (aucun plan de titularisation d'enseignants n'est à l'étude, aucune discussion sérieuse sur la situation des AED),... et de plus en plus de « management », d'autonomie pour nos établissements et de pression des hiérarchies intermédiaires sur les collègues.

Mais pour obtenir nos revendications, il

faut faire sauter le verrou de la politique d'austérité libérale. Seul, le SNES-FSU ne peut y arriver. C'est pour cela que nous devons poursuivre la construction d'un rapport de force de nature à imposer au gouvernement un changement radical de politique économique. Nous voulons contribuer à construire une société plus égalitaire, démocratique et dans laquelle les richesses créées ne seraient pas confisquées par quelques-uns mais mises au service du plus grand nombre, tout d'abord par l'amélioration des salaires directs et socialisés (protection sociale, prestations familiales, retraites), mais également en donnant à l'État et aux services publics, dont celui d'Éducation, les moyens de fonctionner, d'améliorer leur qualité et de mener à bien leurs missions. Notre ambition est celle d'une amélioration profonde du service public d'Éducation et, plus largement, de tous les services publics. Pour nous, l'Éducation Nationale n'a pas pour vocation la reproduction conforme de la société et de ses injustices, ni de dégager une élite ou encore de se limiter à la formation d'une main-d'œuvre immédiatement employable selon les besoins et critères patronaux, mais de permettre à tous les jeunes de devenir les femmes et les hommes de demain, dans toutes leurs dimensions : personnelle, familiale, sociale, professionnelle, culturelle et citoyenne.

Rassembler, débattre, agir

Les candidats à la commission administrative académique présentés sur la liste Unité et Action - face à toutes les attaques contre les services publics, face aux difficultés croissantes de nos métiers, face aux maux de la société dont l'École n'est pas isolée, face aux politiques gouvernementales qui accroissent les inégalités au lieu de les réduire - continueront à tout mettre en oeuvre pour rassembler les personnels, mettre en débat les projets et revendications et agir dans l'unité.

Pour le courant de pensée Unité & Action de l'académie de Bordeaux, Mathieu Dumoulin

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

LISTE DES CANDIDATS UNITÉ & ACTION À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE

Nom Prénom	Discipline	Établissement	Commune	Dep
MERAL Jean Pascal	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE SUD MEDOC LA BOETIE	LE TAILLAN MEDOC	33
SENTEX Fabienne	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JEAN ZAY	CENON	33
BABAHANI Abderafik	MATHEMATIQUES	COLLEGE MICHEL DE MONTAIGNE	PERIGUEUX	24
DUDES Catherine	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE MICHEL MONTAIGNE	LORMONT	33
DAVID Erwan	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE SAINT JOHN PERSE	PAU	64
TIDJDITI Anne Laure	ESPAGNOL	LYCEE BERNARD PALISSY	AGEN	47
TEODORI Jean Michel	ESPAGNOL	COLLEGE PAYS D ORTHE	PEYREHORADE	40
FABRE Sylvia	DOCUMENTATION	COLLEGE J CHAMBRELENT	HOURTIN	33
JEANJEAN Philippe	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE MICHEL MONTAIGNE	LORMONT	33
DISCAMPS Discamps	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LP HENRI BRULLE	LIBOURNE	33
LEURION Alain	GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE	LYCEE LOUIS DE FOIX	BAYONNE	64
BAILLE Pauline	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ELIE FAURE	LORMONT	33
DUMOULIN Mathieu	MATHEMATIQUES	COLLEGE ALIENOR D AQUITAINE	BORDEAUX	33
DUMONT Claire	MATHEMATIQUES	LYCEE SAINT JOHN PERSE	PAU	64
FRANCO Philippe	ORIENTATION	C I O	BERGERAC	24
MASSON Armelle	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JEAN D ALBRET	DAX	40
FAURENS Patrick	SII INFORMATION ET NUMERIQUE	COLLEGE JEAN MOULIN	ST PAUL LES DAX	40
MONGELARD Marie Pierre	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE LA ROCAL	BON ENCONTRE	47
ORLOWSKI Cyrille	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE PABLO NERUDA	BEGLES	33
GUILHEM Laure	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE DES CHATENADES	MUSSIDAN	24
BOUDINET Vincent	ESPAGNOL	LYCEE MAINE DE BIRAN	BERGERAC	24
MASSIERA Marianne	LETTRES CLASSIQUES	COLLEGE LEONARD LENOIR	BORDEAUX	33
LE MASSON Jean Jacques	EDUCATION	RETRAITE		64
MOLLET Sonia	LETTRES CLASSIQUES	LYCEE VICTOR DURUY	MONT DE MARSAN	40
MARCO José	ESPAGNOL	LYCEE SAINT JOHN PERSE	PAU	64
GAUTHIER Marie Laure	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JASMIN LES ILES	AGEN	47
JOUANEL Jean Pierre	SII INFORMATION ET NUMERIQUE	LYCEE ALBERT CLAVEILLE	PERIGUEUX	24
SOULÉ Isabelle	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ANDRE MALRAUX	BIARRITZ	64
LASSALLE Hugo	LETTRES MODERNES	LYCEE CONDORCET	BORDEAUX	33
BORDESSOULES Marlène	ANGLAIS	COLLEGE LUBET BARBON	ST PIERRE DU MONT	40
DESTENAVE Jérémy	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE ARNAUT DANIEL	RIBERAC	24
BEDART Céline	MATHEMATIQUES	COLLEGE	LE PIAN SUR GARONNE	33
GILARDEAU Bertrand	LETTRES MODERNES	COLLEGE GEORGES RAYET	FLOIRAC	33
DUNOD Marie Claude	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ALIENOR D AQUITAINE	BORDEAUX	33
DUPOUY Fabien	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE	AGEN	47
FRAYER Sylvie	ANGLAIS	LYCEE RENE CASSIN	BAYONNE	64
MOREAU Hervé	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE SAINT JOHN PERSE	PAU	64
JOSEPH Corinne	DOCUMENTATION	COLLEGE DU GRAND PARC	BORDEAUX	33
BILLATE Alain	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE FRANCOIS MAGENDIE	BORDEAUX	33
LARROUY Isabelle	LETTRES MODERNES	COLLEGE JEANNE D ALBRET	PAU	64
DELBORG Pierre	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE VICTOR LOUIS	TALENCE	33
BEZELGA Mireille	EDUCATION	LYCEE VICTOR DURUY	MONT DE MARSAN	40
BOURGINE John	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE FRANCOIS MAURIAC	BORDEAUX	33
LAPEYRONNIE Carole	LETTRES MODERNES	LYCEE PRE DE CORDY	SARLAT LA CANEDA	24
MC GREGOR Kei	ANGLAIS	COLLEGE LAPIERRE	LORMONT	33
BERNARD-HAMON Sophie	ARTS PLASTIQUES	LYCEE LAURE GATET	PERIGUEUX	24
REILLER Alain	GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE	LYCEE GUSTAVE EIFFEL	BORDEAUX	33
MICHELON Corinne	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE SAINT LOUIS	BORDEAUX	33
GARRET Nicolas	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE SAINT JOHN PERSE	PAU	64
SUBLETT Julie	LETTRES MODERNES	COLLEGE EMILE DURKHEIM	PEUJARD	33
MOMMEJA Vivien	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE LES MARCHES DE L OCCITANIE	PIEGUT PUVIERS	24
BUQUET Camille	ANGLAIS	COLLEGE DELMAS DE GRAMMONT	PORT STE MARIE	47
SABOURDY Harold	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE PIERRE DE BELLEyme	PAUILLAC	33
BASCOU Jean Claude	MATHEMATIQUES	COLLEGE JULES FERRY	GABARRET	40
IACHEMET Lucio	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE RENE CASSIN	BAYONNE	64
PUYJALON Jean Luc	PHILOSOPHIE	LYCEE MAURICE RAVEL	ST JEAN DE LUZ	64
CAHEN Mathilde	ANGLAIS	COLLEGE JULES FERRY	TERRASSON LAVILLEDIEU	24
HOUDE Didier	ANGLAIS	COLLEGE JEAN JAURES	CENON	33
DURET Pierre	SII INFORMATION ET NUMERIQUE	LYCEE MAX LINDER	LIBOURNE	33
BAILANGER Stéphane	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE SUD MEDOC LA BOETIE	LE TAILLAN MEDOC	33
POIROT Laurence	ÉDUCATION MUSICALE	COLLEGE ALIENOR D'AQUITAINE	BRANTOME	24
BARNEIX Philippe	MATHEMATIQUES	LYCEE GASTON FEBUS	ORTHEZ	64
BERTEAU Florence	LETTRES MODERNES	COLLEGE MONTESQUIEU	LA BREDE	33
NEGUI Yan	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE HAROUN TAZIEFF	ST PAUL LES DAX	40
DARRIET-FEREOL Virginie	LETTRES MODERNES	COLLEGE MONTESQUIEU	LA BREDE	33
MILOT Jean Pierre	LETTRES MODERNES	RETRAITE		47

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

PROFESSION DE FOI

ÉCOLE ÉMANCIPÉE



A l'heure où ce texte est écrit, la mobilisation contre la loi-travail du gouvernement Valls est en train de se construire : le 31 mars devrait être une journée de grève massive, dans tous les secteurs, public et privé (nul doute que si ce projet passait, la prochaine attaque serait contre le statut des fonctionnaires au nom d'une prétendue équité), en activité et sans emploi, les retraités et les jeunes, étudiants et lycéens.

Il semble que ce projet de loi, applaudi par le Medef, qui met à mal la protection des salariés en inversant la norme entre la loi et des accords locaux, soit la provocation de trop. Nous l'espérons en tout cas car la politique menée par ce gouvernement « socialiste » n'a cessé de s'en prendre aux salariés et aux plus faibles. Puisse ce réveil social être le début d'une reconquête de tout ce qui a été perdu depuis des décennies ! Dans l'Education Nationale, la situation n'a cessé de se dégrader avec le nouveau statut qui conserve suffisamment d'ambiguïtés pour que les chefs d'établissement essaient d'en profiter en multipliant les réunions ; avec la mise en place des IMP pour les missions particulières qui introduit injustices et permet de développer des hiérarchies intermédiaires ; avec la refonte de l'Education prioritaire très insuffisante qui a laissé de nombreux établissements démunis ; avec le refus de revenir sur la réforme Chatel en lycée, qui a mis à mal la voie technologique et renforcé la suprématie de la série S et bien sûr avec la réforme du collège, imposée par la contrainte, malgré le refus d'une majorité de collègues. Si on ajoute à cela le blocage des salaires, et ce n'est pas l'augmentation quasi insultante, au regard de tout ce qui a été perdu depuis des années, de 1,2 % en deux fois qui peut changer la donne, on mesure à quel point nous avons été

maltraités par ce gouvernement !

Le Snes et la FSU ont parfois été trop timorés dans leurs appréciations de cette politique malgré les interventions de l'EE, comme l'a montré dernièrement leur refus de signer l'appel initié par la Ligue des droits de l'Homme contre l'état d'urgence « Nous ne cèderons pas ». Car notre action, en tant que tendance minoritaire, est de peser dans un sens plus combatif, plus clair de la politique de notre syndicat.

Ainsi l'EE se bat pour la fin de la diversité des corps dans le 2d degré et la fusion de ceux-ci sur la base de celui des agrégés revalorisés ; pour une baisse du temps de travail pour tous ; pour des classes limitées à 25 élèves maximum (20 en éducation prioritaire). Notre temps de travail doit rester défini par un service hebdomadaire. Nous sommes pour une augmentation uniforme des salaires, nous refusons l'indemnitaire et les heures supplémentaires.

Pour une école émancipée : nos actions et réflexions syndicales se déploient sur plusieurs axes :

1/ La défense quotidienne et l'information de tous les collègues, du métier et des statuts. C'est pourquoi nous sommes investis dans tous les échelons et secteurs du Snes, dans les établissements, les S2, S3 et S4 et en tant que commissaires paritaires. La défense des intérêts immédiats de la profession est la base de notre engagement syndical.

2/ Une réflexion pédagogique. Faire nos métiers signifie réfléchir aux contenus enseignés et à nos pratiques, loin de tout formatage idéologique et modes pédagogiques. Nous sommes convaincus que tous les élèves sont capables de réussir, s'ils sont placés dans d'autres condi-

tions à tous les niveaux de l'Ecole.

3/ Des positions anti-hiérarchiques. Nous nous opposons au « management » tel qu'il se met en place dans les établissements depuis des années, fait de contraintes, culpabilisation et pressions. Nous refusons la forme que prennent les inspections, qui visent à un contrôle des enseignants et participent de leur désarroi, et le rôle de missi dominici des inspecteurs dans les réformes rejetées par la profession.

4/ Un refus des inégalités de la société. Nous nous opposons à cette Ecole de reproduction des inégalités. Pour nous, l'école n'est pas en-dehors de la société : ce que nous enseignons, les choix de nos élèves, sont liés à des contraintes sociales. C'est pourquoi il nous paraît indispensable d'agir pour une autre société, débarrassée des oppressions et de l'exploitation.

Nous sommes dans RESF (Réseau Education Sans Frontière) : nous y défendons tous les jeunes scolarisés pour qu'eux et leurs familles puissent rester en France.

Voter EE c'est voter pour une tendance qui réaffirme qu'il est nécessaire et possible de construire un mouvement social et de gagner, pour permettre au SNES de prendre toute sa part dans cette bataille.

Les représentants de l'École Émancipée au bureau académique, Guilaine de San Matéo, Mai Nguyen, Patrick Chaudon, Jacques Decorsière, François Richard et Tonio Vitorino.

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

LISTE DES CANDIDATS ÉCOLE ÉMANCIPÉE À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE

<u>Nom Prénom</u>	<u>Discipline</u>	<u>Établissement</u>	<u>Commune</u>	<u>Dep</u>
ARIAS Johan	ESPAGNOL	COLLEGE EUGENE ATGET	LIBOURNE	33
ARRAEZ Nathalie	EDUCATION	COLLEGE LA HOURQUIE	MORLAAS	64
BARBOTEAU Béatrice	ANGLAIS	LYCEE SUD MEDOC LA BOETIE	LE TAILLAN MEDOC	33
BIBENS Anna	LETTRES MODERNES	LYCEE DES GRAVES	GRADIGNAN	33
BLADANET Valérie	ECONOMIE ET GESTION (compt fin)	LYCEE FRANCOIS MAURIAC	BORDEAUX	33
BOBIK Christine	BIOCHIMIE-GENIE BIOLOGIQUE	LYCEE STENDHAL	AIGUILLON	47
BOURDON Pascal	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE NELSON MANDELA	FLOIRAC	33
CAUMIERES Philippe	PHILOSOPHIE	LYCEE BERNARD PALISSY	AGEN	47
CHAUDON Patrick	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ALBERT CAMUS	EYSINES	33
CHAUMEIL Carla	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ST ANDRE	BORDEAUX	33
CHETAUD IRLANDES Marine	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	COLLEGE SOUBAIGNE	MUGRON	40
CLUZEAU Cécile Marie	LETTRES MODERNES	LYCEE SUD DES LANDES	ST VINCENT DE TYROSSE	40
COZZO Thierry	TECHNOLOGIE	COLLEGE JASMIN LES ILES	AGEN	47
DE SAN MATEO Ghislaine	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE	AGEN	47
DECORSIERE Jacques	MATHEMATIQUES	LYCEE SAINT JOHN PERSE	PAU	64
DESSAGNE Denis	HISTOIRE GEOGRAPHIE	ESPE AQUITAINE - ANTENNE LG	AGEN	47
FARA Béatrice	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE PAUL DANGLA	AGEN	47
FERNANDEZ Manuel		RETRAITE SNES DORDOGNE		24
FOUROT Dominique	LETTRES MODERNES	LYCEE FRANCOIS MAURIAC	BORDEAUX	33
FRAGOAS Martine	PORTUGAIS	LYC CAMILLE JULLIAN	BORDEAUX	33
FUENTES valérie	ANGLAIS	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE	AGEN	47
GARCIA Françoise	ECONOMIE ET GESTION (com org GRH)	RETRAITES SNES PYRENEES ATL	PAU	64
GELOS Patrick	GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	LYCEE TECHNIQUE LES IRIS	LORMONT	33
GERMANICUS Jean-Luc	ECONOMIE ET GESTION (com org GRH)	LYCEE GEORGES LEYGUES	VILLENEUVE SUR LOT	47
GINTZBURGER Frédérique	MATHEMATIQUES	LYCEE DES GRAVES	GRADIGNAN	33
GUERCINI Maurizio	PHILOSOPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE	AGEN	47
GUILAIN Léa	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JEAN ZAY	CENON	33
HAMMAMI Ghislaine	EDUCATION	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE	AGEN	47
HUERGA Jean-Pierre	MATHEMATIQUES	LYCEE GEORGES LEYGUES	VILLENEUVE SUR LOT	47
LABEGARIA Jean-Roch	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE DES LAVANDIERES	BIZANOS	64
LEROY Julien	MATHEMATIQUES	LYCEE SUD DES LANDES	ST VINCENT DE TYROSSE	40
LO RE Léo		RETRAITE SNES LOT ET GARONNE		47
MANTECON Maïté	BIOCHIMIE-GENIE BIOLOGIQUE	LYCEE SAINT LOUIS	BORDEAUX	33
MARCY Céline	LETTRES MODERNES	LYCEE STENDHAL	AIGUILLON	47
MEYLAN Stéphanie	LETTRES MODERNES	LYCEE SAINT JOHN PERSE	PAU	64
MEYRE Thierry	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE BERNARD PALISSY	AGEN	47
NAHARBERROUET Michel	GENIE MECANIQUE MAINTENANCE	LYCEE MAINE DE BIRAN	BERGERAC	24
NGUYEN Mai	STMS	LYCEE STENDHAL	AIGUILLON	47
NOGUES Serge	ESPAGNOL	LYCEE LOUIS DE FOIX	BAYONNE	64
PEDRO Sandrine	ANGLAIS	COLLEGE JOSEPH CHAUMIE	AGEN	47
RAUBER Nicolas	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE CHAMP D EYMET	PELLEGRUE	33
RICHARD François	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE DES GRAVES	GRADIGNAN	33
ROCA Élise	LETTRES MODERNES	LYCEE GASTON CRAMPE	AIRE SUR L ADOUR	40
ROSEVEGUE André		RETRAITE SNES GIRONDE		33
SCHATZ Éric	ANGLAIS	LYCEE GASTON FEBUS	ORTHEZ	64
TOLUSSO Bernard	ANGLAIS	COLLEGE DES TROIS VALLEES	VERGT	24
VALETTE Jean-Paul		RETRAITE SNES DORDOGNE		24
VERZENI Marie Josée	STMS	LYCEE STENDHAL	AIGUILLON	47
VIERO Éric	MATHEMATIQUES	LYCEE MAINE DE BIRAN	BERGERAC	24
VITORINO Antonio	EDUCATION	LYCEE GIRAUT DE BORNEIL	EXCIDEUIL	24

ÉLECTIONS S2 DORDOGNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SNES DORDOGNE - MARS 2016

Lors du dernier congrès SNES-FSU, la section départementale de la Dordogne avait déjà exprimé des réserves quant à la politique du gouvernement. Depuis, avec le soutien des syndicats d'accompagnement, le gouvernement de monsieur Valls met en pratique une forme d'autoritarisme incompatible avec un véritable dialogue social : c'est de cette méthode que relève notamment la publication des décrets de la réforme du collège au lendemain d'une grève massivement suivie par les enseignants.

C'est donc dans un contexte tendu que le SNES-Dordogne a inscrit son activité durant ces deux dernières années.

Il s'est bien évidemment, durant cette période, particulièrement impliqué dans la grande bataille contre la réforme du collège, mobilisant toutes ses forces pour informer, organiser et accompagner les collègues dans

leurs actions. Il a porté et défendu ses valeurs et ses propositions auprès des collectifs, des associations de parents d'élèves et en organisant des réunions d'information et des stages.

Il s'est également investi dans d'autres luttes : contre la suppression des postes de CPE dans les collèges de La Coquille et de Mareuil par exemple. Il a continué à accompagner les collègues face à l'autoritarisme et aux nouvelles formes de management dans les établissements, en organisant des réunions d'information syndicale, et en aidant à construire un rapport de force. Il a apporté aide et conseils aux nombreux stagiaires que notre département a accueillis, notamment dans le cadre des procédures de mutation.

Toutes ces actions sont coordonnées avec l'aide des militants des S1 et des correspondants dans les collèges et lycées de la Dordogne, maillage syndical essentiel sans qui rien ne serait possible ; c'est grâce à eux que le SNES-24

peut amener l'information syndicale au cœur des établissements et récupérer les informations locales qui lui ont permis d'intervenir de façon plus efficace dans les instances départementales (CTSD, CHSCT, CDEN...)

Il participe activement à la vie syndicale de la FSU-Dordogne, veillant à l'unité et à la solidarité avec les autres syndicats de notre fédération, ce qui a permis d'aborder les problématiques de notre métier dans un champ professionnel élargi.

Pour un meilleur fonctionnement de la section départementale et une meilleure efficacité dans le combat syndical quotidien, au-delà des débats qui traversent notre organisation syndicale, localement, notre priorité demeure la mobilisation de toutes les bonnes volontés militantes. C'est pourquoi nous reconduisons, cette année encore, une liste commune Unité et Action / École Émancipée.

ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DE DORDOGNE

LISTE PRÉSENTÉE PAR U&A ET ÉÉ

BABAHANI Abderafik, mathématiques, collège Montaigne, Périgueux, U&A
BERNARD-HAMON Sophie, arts plastiques, lycée Laure Gatet, Périgueux, U&A
EHRHART Caroline, Anglais, collège P. Fanlac, Belves, U&A
BOUDINET Vincent, espagnol, lycée Maine de Biran, Bergerac, U&A
BOUZINAC Béatrice, histoire-géographie, collège Annesse et Beaulieu, U&A
CAHEN Mathilde, anglais, collège Jules Ferry, Terrasson Lavilledieu, U&A
DELPIN Marc, sciences physiques, retraité, U&A
DESTENAVE Jérémy, SVT, collège Arnaut Daniel, Ribérac, U&A
FERNANDEZ Manuel, espagnol, retraité, ÉÉ
FRANCO Philippe, COpsy, CIO de Bergerac, U&A
GUILHEM Laure, SVT, Collège des Chatenades, Mussidan, U&A
GUIMBAIL Rémi, histoire géographie, lycée Bertran de Born, Périgueux, U&A
JOUANEL Jean-Pierre, SII Information et numérique, lycée A. Claveille, Périgueux, U&A
MOMMEJA Vivien, SVT, collège les marches de l'Occitanie, Piégut Pluviers, U&A
ROUCHAUD Jean Michel, histoire géographie, lycée L. Gatet, Périgueux, ÉÉ
SEIGNABOU Delphine, espagnol, collège P. Fanlac, Belves, U&A
TOLUSSO Bernard, anglais, collège des trois vallées, Vergt, ÉÉ
LAPEYRONNIE Carole, lettres modernes, lycée Pré de Cordy, Sarlat la Canéda, U&A
VALADE Francis, lettres modernes, retraité, U&A
VIERO Eric, mathématiques, lycée Maine de Biran, Bergerac, ÉÉ
VITORINO Antonio, CPE, Lycée Giraut de Borneil, Excideuil, ÉÉ
DRUET Adrien, Sciences physiques, lycée A. Dusolier, Nontron, U&A
NAHARBERROUET Michel, génie mécanique maintenance, lycée Maine de Biran, Bergerac, ÉÉ

ÉLECTIONS S2 LANDES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SNES LANDES - DE PAU MARS 2014 À SEIGNOSSE MARS 2016

La gouvernance socialiste n'a pas amené les changements escomptés et le S2 des Landes est resté confronté aux problèmes devenus traditionnels de préparations de rentrée sans moyens supplémentaires. Il a continué à défendre les droits et les aspirations des collègues dans un contexte de succession de réformes toutes plus nocives que les précédentes (poursuite de la réforme des lycées, réforme des statuts et des ORS, réforme du collège...).

La syndicalisation dans ce contexte peu porteur stagne et semble ne plus progresser.

Pour contrer cette tendance, le S2 a essayé de dynamiser les différents S1 en organisant des permanences mobiles dans les établissements ou en couplant ces permanences avec des heures d'information syndicale.

Le S2 Landais a organisé différents stages seul, ou accompagné du S3, ou du S2 des Pyrénées Atlantiques :

- ▶ A destination des S1 visant à

mieux armer nos collègues face aux nouveaux mécanismes de l'administration.

- ▶ A destination des CPE pour maintenir et faciliter leur cohésion.

- ▶ A destination des professeurs de langues pour accompagner les évolutions qui leur sont demandées/imposées.

- ▶ Contre la réforme des collèges.

- ▶ Sur la rémunération et les perspectives de carrière

Le S2 a également sensibilisé les nouveaux entrants dans les Landes lors des journées officielles d'accueil.

Le S2 est intervenu ponctuellement auprès des stagiaires landais pour leur apporter l'information sur les mutations ainsi que sur le rôle du syndicat.

Le S2 a accompagné les collègues confrontés à l'autoritarisme de certains chefs d'établissement, dénonçant les abus et réclamant la préservation du droit de ces personnels.

Le S2, actant le refus de la région Aquitaine de construire un nouveau lycée, a surveillé de près les transformations de lycées Professionnels en Lycées polyvalents, veillant à leur naissance et développement harmonieux.

Le S2 a tenté de mobiliser les collègues landais sur la question des salaires avec un succès mitigé.

Il a appelé à plusieurs reprises les collègues à protester par la grève et à s'opposer de façon passive à la mise en place de la réforme des collèges.

Le S2 a continué à utiliser les TICE dans le cadre de son action en communiquant largement par mail avec ses syndiqués grâce à de nouvelles listes de diffusion ainsi qu'en maintenant son site web.

Enfin, le S2 a accueilli sur ses terres des Landes le congrès académique 2016 à Seignosse.

ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DES LANDES

LISTE DES LANDES RASSEMBLÉES

AUVRAY Mauricette, retraitée

BASCOU Jean-Claude, mathématiques, collège Jules Ferry- Gabarret

BEZELGA Mireille, CPE, lycée Victor Duruy - Mont de Marsan

BOCQUENET Bernard, retraité

BORDESSOULES Marlène, anglais, collège Lubet Barbon - St Pierre du Mont

CAMPAGNOLLE Marianne, mathématiques, lycée Victor Duruy - Mont de Marsan

CLUZEAU Cécile, lettres modernes, lycée Sud des Landes - St Vincent de Tyrosse

FAURENS Patrick, SII information et numérique, collège Jean Moulin - St Paul les Dax

LAGARDE Elodie, histoire géographie, collège J.M. Lonne - Hagetmau

LALANNE Christelle, lettres modernes, collège D. Mitterrand - St Paul les Dax

MASSON Armelle, histoire géographie, collège J. d'Albret - Dax

MASSON Damien, mathématiques, collège J. d'Albret - Dax

MOLLET Sonia, Lettres classiques, lycée Victor Duruy - Mont de Marsan

MORESMAU Valérie, anglais, lycée de Borda - Dax

NEGUI Yan, Sciences physiques, lycée Haroun Tazieff - St Paul les Dax

PRADEL Jean-Paul, retraité

ROCA Elise, lettres modernes, lycée Gaston Crampe - Aire sur l'Adour

TEODORI Jean-Michel, espagnol, collège pays d'Orthe - Peyrehorade

ÉLECTIONS S2 PYRÉNÉES ATL.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SNES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Ce mandat a débuté par l'organisation du congrès académique à Pau, il y a deux ans. Le sérieux du travail et les débats intéressants ont permis d'apporter une dynamique certaine au travail du S2. Nous avons donc poursuivi nos actions de représentation dans les commissions paritaires, la défense des personnels titulaires et précaires (enseignants, CPE, AESH, etc.), notre travail d'information sur le terrain lors des heures d'information syndicale, les permanences pour les mutations et l'aide aux fonctionnaires stagiaires ... mais l'évolution de la situation n'est pas favorable au travail syndical.

Le dialogue social tant vanté par les responsables politiques devient, depuis quelques années, quasiment inexistant. Nos échanges avec l'inspection d'académie sont des plus réduits : impossibilité d'obtenir certains documents avant les séances, interrogations sans réponses ...

Notre travail au sein des commissions paritaires (CTSD, CDEN) est devenu très difficile.

La réforme des lycées et la préparation de la réforme des collèges promouvant l'autonomie des établissements rend compliqué le travail de terrain. Les CA ne votent plus les TRMD au motif qu'ils vont évoluer, ils se prononcent sur des créations / suppressions de poste sur lesquels il ne nous est plus possible de revenir... Tout est fait pour que nous ne puissions exercer nos mandats de représentation des personnels. On retrouve dans l'éducation le crédo de nos responsables politiques : renvoyer au local, isoler les personnels et les équipes, ostraciser les luttes.

Le recul de la syndicalisation sur la dernière décennie est assez inquiétant. La montée de l'individualisme touche aussi l'Education Nationale. Le nombre de S1 est en recul, car l'implication dans les

établissements et la vulnérabilité face aux hiérarchies locales fragilisent les personnels qui s'impliquent. Bref, le bilan est contrasté.

Mais, nous voulons continuer la lutte pour maintenir nos droits et pouvoir travailler sereinement à une école plus égalitaire.

Ce nouveau mandat que nous sollicitons devra être celui du renouveau. Nous avons ouvert la liste à des collègues qui souhaitent s'investir. Nous voulons être davantage présents dans les établissements pour expliquer aux collègues que la lutte doit être collective. Nous souhaitons continuer à défendre les personnels face à une administration souvent sourde aux préoccupations des personnels.

Le bureau du SNES départemental demeure et demeurera ouvert à tous ceux qui veulent travailler avec nous pour une école plus juste et pour un respect de nos professions.

ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

LISTE PRÉSENTÉE PAR U&A

DAVID Erwan, SES, Pau
SOULÉ Isabelle, histoire géographie, Biarritz
DUMONT Claire, mathématiques, Pau
GARRET Nicolas, Sciences physiques, Pau
LAFUENTE Sophie, espagnol, Lescar
BARNEIX Philippe, mathématiques, Orthez
DUCOS Géraldine, anglais, Pau
IACHEMET Lucio, SVT, Bayonne
ROBERT Renaud, mathématiques, Lescar
COURTIADÉ Fanny, SES, Biarritz
SEIMBILLE François, SVT, Pau
PUYJALON Jean-Luc, philosophie, St Jean de Luz
MARGUIN Gaele, documentation, Pau
DARMAILLACQ Guillaume, mathématiques, Pau

Hommage à François Boin

Un autre de nos cadres du SNES 64 nous a quittés dimanche 7 février. Il s'agit de François Boin qui a animé très longtemps son S1 à Bayonne et représenté fidèlement la côte basque pendant de nombreux mandats. François était un homme chaleureux, plein d'humour, avec toujours une belle histoire à raconter.

Militant énergique et jovial qui faisait partie comme Jean-Louis Lassalle des proches de Philippe Crabé, il donnait à nos réunions une chaleur et un ton particuliers qui montraient son attachement viscéral à son syndicat qu'il souhaitait à la fois fort, à l'écoute des autres mais intransigeant sur son éthique.

Son franc parler et son acharnement à défendre les dossiers de nombreux collègues restent présents dans la mémoire de beaucoup de militants. Sa capacité à clôturer de rugueuses réunions par un moment convivial a aussi participé à animer la vie syndicale et à fédérer des énergies. Nous tenions par ces quelques mots à témoigner notre reconnaissance et de notre peine à Isabelle et ses proches. Agur Pantxoa !

Le bureau départemental et le bureau « retraités » du SNES-FSU 64

ÉLECTIONS S2 LOT ET GARONNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SNES LOT ET GARONNE

Dans un contexte national difficile - attentats de janvier puis de novembre 2015, durcissement de la politique présidentielle dont les seules réponses sont autorité et état d'urgence permanents - l'attitude méprisante et le refus de tout débat de notre ministre de l'Éducation Nationale, Najat Valaud Belkacem, n'a fait que renforcer le découragement de nos collègues. Toute l'équipe du S2 Lot-et-Garonne a œuvré au cours de ces deux années pour informer, répondre, aider, expliquer, fédérer, convaincre le plus régulièrement possible ; mais aussi rassurer, remotiver, soutenir les collègues en souffrance ou en conflit avec leur chef d'établissement...

Nos actions peuvent se décliner ainsi :

- ▶ tenir une permanence tous les mercredis après-midi au 14 rue Jean Terles à Agen ;
- ▶ répondre en continu, aux appels dans la semaine (via le portable du S2) aux demandes de rendez-vous et aux mails des collègues ;
- ▶ donner un maximum d'informations en relayant celles du S4, du S3 ou de la FSU ;
- ▶ appeler à la participation la plus large aux actions nationales ; en particulier les trois grèves de 2015 contre la réforme du collège les 19 mai, 11 juin et 17 septembre ainsi qu'à la manifestation nationale du 10 octobre ;
- ▶ remplir notre rôle de représentants des personnels dans les différentes instances (GT, CTSD, CDEN, CHSCT, CDAS ...) et y porter nos mandats et la voix des collègues ;
- ▶ organiser et relayer les différents votes, garants de la vie démocratique de notre syndicat et de notre fédération (élections professionnelles en novembre 2014, élections FSU en novembre 2015 et autres votes SNES à venir...)
- ▶ animer, à la demande des S1, les heures d'information syndicale dans les établissements ;
- ▶ visiter les établissements pour tenter de « réanimer » un

panneau d'affichage et rencontrer les collègues, échanger avec eux ;

- ▶ participer à la vie de la FSU par la présence au secrétariat départemental de nos collègues Geneviève Cathala et Béatrice Fara.

Cependant nous avons été contraints d'annuler le 2ème stage sur la réforme du collège programmé le 20 novembre 2015 en raison des attentats et de l'impossibilité de trouver une autre date au vu de la lourdeur du calendrier.

S'il fallait nous convaincre de l'efficacité de la lutte collective, nous pourrions rappeler deux actions remarquables et couronnées de succès.

Deux mutations contraintes de chefs d'établissements : celle du principal de Castillonès (sorte de dictateur pervers) et celle de la principale du Mas d'Agenais. Dans les deux établissements, des équipes soudées et déterminées nous ont appelé à l'aide. Leur solidarité, sans faille, et le soutien des différentes instances du SNES (départemental et académique) ont permis de mettre fin à des situations inacceptables et douloureuses pour les collègues.

Nous nous proposons au cours d'un prochain mandat de :

- ▶ nous efforcer de combler les déserts syndicaux avec pour objectif un S1/établissement,
- ▶ organiser un stage CHSCT et un stage communication pour les S1,
- ▶ de mieux nous connaître et nous faire connaître en organisant au moins une soirée festive et conviviale dans l'année (voté à l'unanimité).

Toute l'équipe du S2 Lot-et-Garonne reste déterminée à poursuivre son action dans le respect des mandats pour lesquels elle a été élue tout en maintenant son esprit d'ouverture pour faire valoir sa conception de l'éducation et la défense de notre profession.

ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE

LISTE PRÉSENTÉE PAR U&A

BUQUET Camille, anglais, TZR Lot et Garonne
COURREGELONGUE Cécile, histoire géographie, lycée Stendhal - Aiguillon
DELRIEU Gilles, mathématiques, collège la Rocal - Bon Rencontre
DUPOUY Eric, histoire géographie, collège Jasmin les Iles - Agen
GAUTHIER Marie Laure, histoire géographie, collège Jasmin les Iles - Agen
GERAUD Thierry, histoire géographie, lycée M. Filhol - Fumel
GIRAUD Marianne, histoire géographie, collège Théophile de Viau - Le passage
LOLMÈDE Corinne, anglais, collège La Rocal - Bon Rencontre
MASSOU Jean Jacques, technologie, collège Daniel Castaing - Le Mas d'Agenais
MILOT Jean Pierre, retraité
MONGELARD CHEYROU Marie Pierre, histoire géographie, collège La Rocal - Bon Rencontre
PATENOTTE Yann, histoire géographie, collège Germillac - Tonneins
SOUIBES Marc, électrotechnique, collège Germillac - Tonneins
TIDJDITI Anne Laure, espagnol, lycée Bernard Palissy - Agen

LISTE PRÉSENTÉE PAR ÉÉ

CAUMIERES Philippe, philosophie, lycée Bernard Palissy - Agen
COZZO Thierry, technologie, collège Jasmin les Iles - Agen
DE SAN MATEO Ghislaine, histoire géographie, lycée Jean-Baptiste de Baudre - Agen
FARA Béatrice, histoire géographie, collège Paul Dangla - Agen
FUENTES Valérie, anglais, lycée Jean-Baptiste de Baudre - Agen
GERMANICUS Jean-Luc, économie gestion A, lycée Georges Leygues - Villeneuve sur Lot
GUERCINI Maurizio, philosophie, lycée Jean-Baptiste de Baudre - Agen
HAMMAMI Ghislaine, CPE, lycée Jean-Baptiste de Baudre - Agen
HUERGA Jean-Pierre, mathématiques, lycée Georges Leygues - Villeneuve sur Lot
MARCY Céline, lettres modernes, lycée Stendhal - Aiguillon
MEYRE Thierry, SVT, lycée Bernard Palissy - Agen
NGUYEN Mai, STMS, lycée Stendhal - Aiguillon
PEDRO Sandrine, anglais, collège Joseph Chaumié - Agen
VERZENI Marie Josée, STMS, lycée Stendhal - Aiguillon

ÉLECTIONS S2 GIRONDE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SNES GIRONDE

Depuis deux ans, nous continuons d'aller de désillusions en désillusions face aux choix gouvernementaux... Où est la réelle priorité ministérielle pour l'Education nationale ? Faire des économies en les maquillant d'un vernis pseudo-pédagogique.

En 2014-2015 :

Nous nous sommes surtout battus, lors de la refonte de la carte de l'Education prioritaire, pour que tous les établissements classés le restent et permettre à d'autres d'y rentrer (la pauvreté en France comme en Gironde n'a pas cessé de se développer...). Nous avons défendu nos mandats notamment en terme d'effectifs par classe, de conditions de travail pour les élèves comme pour les personnels, d'ambitions réelles pour offrir une culture commune à tous et ne pas seulement vouloir acheter la paix sociale. Malheureusement les choix comptables ont primé sur nos solides arguments et la forte mobilisation des personnels.

En 2015-2016 :

L'action syndicale a surtout été très marquée par la lutte constante contre la réforme du collège qui nous est imposée. Depuis le mois de mai, nous n'avons eu de cesse de vous informer lors de très nombreuses heures d'informations syndicales et stages départementaux très suivis. Nous nous sommes fortement mobilisés lors des six journées de grève et de manifestations, lors des « formations » académiques pour nous vendre cette réforme. Nous avons porté nos analyses critiques et nos propositions, largement partagées par la profession, lors des instances départementales face au DASEN, le représentant de la Ministre et pour convaincre les parents et les élus des dangers et de la régression qu'entraîne une telle réforme... L'équipe plurielle du S2 Gironde a

besoin de nouveaux militants pour continuer à couvrir le département, défendre les personnels et porter des choix alternatifs.

Avec les S1 et les syndiqués : Pour

► venir dans vos établissements et vous rencontrer, animer des heures d'information syndicale, vous informer de vos droits face aux dérives managériales de trop de chefs d'établissement, vous présenter l'actualité et les actions du SNES au niveau local comme national.

► proposer et animer des stages syndicaux (SNES et FSU) à l'attention des syndiqués et des non syndiqués (faire vivre le S1, agir en Conseil d'Administration notamment pour comprendre et peser sur les DGH, la liaison école-collège, les compétences et l'évaluation, une autre réforme du lycée...).

► accompagner les établissements en lutte lors des audiences à l'Inspection académique.

► répondre à vos messages téléphoniques et à vos mails en essayant d'être les plus disponibles possibles pour vous conseiller et pour vous aider au mieux.

► envoyer un maximum d'informations syndicales (SNES et FSU), sans vous saturer, nous l'espérons pour autant, dans nos circulaires départementales envoyées dans vos établissements et dans nos mails hebdomadaires.

► faire vivre au quotidien notre site internet : <http://snes33.free.fr/index.html>

Face à l'administration : Pour

► vous représenter, vous défendre

et faire entendre nos mandats, des moyens suffisants (le plan d'urgence et de rattrapage de 200 postes dans le second degré pour la Gironde) et notre vision de l'école républicaine dans les différentes instances où nous siégeons (Comité Technique Spécial Départemental et Comité Départemental de l'Education Nationale).

► organiser des audiences collectives d'établissements auprès des services de l'Inspection académique notamment au moment des DGH et des créations/suppressions de postes.

En interne et dans la fédération Pour

► siéger au bureau académique, réunir modestement le bureau départemental qui est ouvert à l'ensemble des S1.

► agir dans et pour la fédération FSU (réunion du bureau hebdomadaire, Conseil Délibératif Fédéral Départemental, journal AGORA, manifestations diverses...) tout en portant et en défendant nos mandats du SNES.

► améliorer nos conditions de travail en siégeant pour la FSU au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Nous nous engageons à continuer à être un S2 de terrain pour vous représenter au mieux.

N'oubliez pas de nous inviter dans vos établissements même lorsqu'il n'y a pas de difficultés majeures et urgentes. Nous sommes heureux aussi de discuter avec vous pour bien cerner les attentes, les critiques et les envies de la profession.

N'hésitez pas non plus à venir nous rejoindre et à vous engager à militer avec nous...

ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

LISTE PRÉSENTÉE PAR U&A

DUDES Catherine, histoire géographie, Collège Montaigne - Lormont
ORLOWSKI Cyrille, histoire géographie, collège Pablo Neruda - Bègles
BAILLE Pauline, histoire géographie, lycée Elie Faure - Lormont
BOURGINE John, SES, lycée François Mauriac - Bordeaux
SENTEX Fabienne, histoire géographie, collège Jean Zay - Cenon
GILARDEAU Bertrand, lettres modernes, collège Georges Rayet - Floirac
MASSIERA Marianne, lettres classiques, collège Léonard Lenoir - Bordeaux
DUMOULIN Mathieu, mathématiques, collège Alienor d'Aquitaine - Bordeaux
MICHELON Corinne, sciences physiques, lycée Saint Louis - Bordeaux
MC GREGOR Kei, anglais, collège Lapierre - Lormont
SUBLETT Julie, lettres modernes, collège Emile Durkheim - Peujard
SABOURDY Harold, histoire géographie, collège Pierre de Belleyme - Pauillac
JOSEPH Corinne, documentation, collège du Grand Parc - Bordeaux
LASSALLE Hugo, lettres modernes, lycée Condorcet - Bordeaux
BEDART Céline, mathématiques, collège - Le Pian sur Garonne
DURET Pierre, SII information et numérique, lycée Max Linder - Libourne
BERTEAU Florence, lettres modernes, collège Montesquieu - La Brède
GRELAUD Aurélien, histoire géographie, collège Edouard Vaillant - Bordeaux
DARRIET-FEREOL Virginie, lettres modernes, collège Montesquieu - La Brède

LISTE PRÉSENTÉE PAR ÉÉ

ARIAS Johan, espagnol, collège E. Atget - Libourne
BARBOTEAU Béatrice, anglais, lycée Sud Médoc - Le Taillan Médoc
BETTINGER Isabelle, AED, collège Monséjour - Bordeaux
BIBENS Anna, lettres modernes, lycée des Graves - Gradignan
BLADANET Valérie, économie gestion B, lycée François Mauriac - Bordeaux
BOURDON Pascal, histoire géographie, collège Nelson Mandela - Floirac
CHAUDON Patrick, histoire géographie, collège Albert Camus - Eysines
CHAUMEIL Carla, histoire géographie, collège St André - Bordeaux
FOUROT Dominique, lettres modernes, lycée François Mauriac - Bordeaux
FRAGOAS Martine, portugais, lycée Camille Jullian - Bordeaux
GELOS Patrick, génie mécanique construction, lycée les Iris - Lormont
GINTZBURGER Frédérique, mathématiques, lycée des Graves - Gradignan
GUILAIN Léa, histoire géographie, collège Jean Zay - Cenon
JARRIGE Pauline, histoire géographie, lycée Montesquieu - Bordeaux
RICHARD François, histoire géographie, lycée des Graves - Gradignan
ROSEVEGUE André, retraité
TOMASINI Fabienne, espagnol, lycée François Mauriac - Bordeaux

ÉLECTIONS S3 DE BORDEAUX

RAPPORT FINANCIER ACADÉMIQUE

EXERCICE DU 1ER SEPTEMBRE 2013 AU 31 AOÛT 2015

Sylvia Fabre

Depuis 2009, les comptes du SNES sont globalisés. Chaque académie a sa propre comptabilité, ainsi que chaque département et S1 retraités mais toutes les données sont agrégées, ce qui permet au SNES de publier la globalité des comptes.

La commission de vérification des comptes n'existe plus. La commission de transparence, composée de membres de chaque tendance, ne faisant pas partie du bureau, s'est réunie le 3 mars, a regardé les grands livres des comptes, a effectué quelques vérifications et n'a rien signalé.

Le SNES est financé à 100% par des ressources propres.

Paradoxalement, les ressources ne diminuent pas malgré la baisse du nombre d'adhérents, ce qui semble indiquer que nous sommes une académie de fin de carrière et/ou que nous ne syndiquons pas nos jeunes collègues.

Les cotisations représentent toujours la quasi-totalité de nos ressources (le reste correspond à ce que nous reversent le SNEP et la FSU pour l'utilisation des locaux) et les intérêts financiers des livrets d'épargne. Nous ne percevons aucune subvention. Au nom de nos adhérents et de nos orientations politiques, nous nous refusons à pratiquer tout placement spéculatif. Nous avons deux livrets d'épargne et des comptes à terme rémunérés aux alentours de 1%. Nous n'avons à ce jour aucun emprunt.

	Produits	Charges
Cotisations	1 124 597,00 €	741 416,00 €
Autres recettes	5 297,00 €	
Frais généraux		46 264,00 €
Frais militants	8 081,00 €	104 572,00 €
Action / Manif		1 913,00 €
Salaires et cotisations sociales		111 322,00 €
Publications		62 207,00 €
Frais postaux		19 402,00 €
Téléphone		17 404,00 €
Charges financières		7 655,00 €
Produits financiers	16 438,00 €	
Mobilier		6 018,00 €
Informatique		5 592,00 €
Charges exceptionnelles		123 109,00 €
Impôts et taxes	3 070,00 €	7 205,00 €
Total	1 157 483,00 €	1 254 079,00 €

Comme nous l'avions annoncé lors du dernier congrès, l'achat d'un appartement à usage de bureaux, pour le S2 des Pyrénées-Atlantiques a été finalisé, ce qui explique le déficit de nos comptes. Cet achat a été effectué sur nos fonds propres.

RÉSULTATS DES VOTES RAN ET RFN du 1er février au 4 mars 2016

Rapport d'Activité National	Inscrits	Votants	%	Blancs + nuls	Exprimés	POUR	%	CONTRE	%	ABS	%
Année 2016	2506	724	28.89%	3	721	582	80.72%	39	5.41%	100	13.87%
Année 2014	2676	910	34.01%	7	903	685	75.86%	76	8.42%	142	15.73%
Evolution 2016/2014			- 5.12 points				+ 4.86 points		- 3.01 points		- 1.86 points

Rapport Financier National	Inscrits	Votants	%	Blancs + nuls	Exprimés	POUR	%	CONTRE	%	ABS	%
Année 2016	2506	724	28.89%	4	720	619	85.97%	6	0.83%	95	13.19%
Année 2014	2676	910	34.01%	8	902	717	79.49%	17	1.88%	168	18.63%
Evolution 2016/2014			- 5.12 points				+ 6.48 points		-1.05 points		-5,44 points

La participation aux scrutins a diminué de 5 points par rapport à 2014. Le rapport d'activité national et le rapport financier national sont largement approuvés par les syndiqués de l'académie de Bordeaux avec une augmentation de 4.86 points des « POUR » concernant le RAN et une augmentation de 6.48 points des « POUR » concernant le RFN.

ÉLECTIONS COMMENT VOTER

DU LUNDI 02 MAI AU JEUDI 26 MAI 2016 : VOTEZ !

Tout syndiqué à jour de sa cotisation au 2 mai peut et doit voter pour élire les membres des CA ou Commissions Administratives et des bureaux départementaux du SNES. Le vote sera organisé dans les sections d'établissement (S1) du lundi 2 mai au jeudi 26 mai.

Le dépouillement des votes se fait dans le S1 qui transmet les résultats en suivant au SNES ACADEMIQUE, 138 rue de Pessac, 33000 Bordeaux **avant le 3 juin.**

1 BULLETIN - 4 VOTES

Tous les votes s'organisent dans la même période.

Vous aurez donc à voter pour :

- ▶ le vote d'orientation national, il s'agit de la commission administrative nationale (CAN)
- ▶ le vote national sur les secrétaires de catégories
- ▶ les représentants de la commission administrative académique (vote académique d'orientation) qui compte 33 membres titulaires et 33 membres suppléants (CAA).
- ▶ Le bureau SNES de votre département

COMMENT VOTER ?

Après avoir entouré la liste de votre choix sur le bulletin de vote, placer ce bulletin dans l'enveloppe jaune. Cette enveloppe sera ensuite glissée dans une enveloppe blanche (à remplir + signature)

- ▶ Si vous votez dans votre établissement, déposer votre enveloppe à l'endroit indiqué par la personne chargée du suivi dans le S1. Penser aussi à signer la liste d'émargement sinon votre vote ne sera pas comptabilisé.
- ▶ Si vous êtes retraité-e ou syndiqué-e isolé-e (sans secrétaire SNES dans l'établissement) vous recevrez le matériel de vote chez vous et vous le retournerez au SNES académique le mercredi 28 mai 2014 au plus tard.

RECOMMANDATIONS AUX S1

Le SNES vous remercie de votre aide militante pour assurer une large représentativité des militants qui se proposent au vote des syndiqués.

Pour organiser le vote, le S1 recevra :

- ▶ Une note explicative de vote
- ▶ La liste des adhérents SNES dans l'établissement
- ▶ Bulletins de vote (possibilité de photocopier)
- ▶ Des enveloppes « jaunes » (pour y insérer le bulletin de vote)
- ▶ Des enveloppes « blanches » (à remplir + signature)
- ▶ Une liste d'émargement
- ▶ Les procès verbaux de dépouillement (un PV pour le vote national d'orientation + les catégories et un PV pour le vote académique et départemental)

Nous appelons votre attention sur le fait suivant. Un syndiqué non à jour au 2 mai ne peut pas voter.

Si un votant a oublié de signer la liste d'émargement, joindre au PV l'enveloppe « blanche »

Après le dépouillement dans les S1 qui doit se faire le 26 mai ou avant si tous les syndiqués ont voté, les deux PV, la liste d'émargement et les enveloppes « blanches » pour les cas litigieux seront envoyés au SNES Académique où le dépouillement aura lieu le vendredi 3 juin. Aucun dépouillement ne doit transiter par le SNES Départemental.

Henri JULLIEN

CONTACTER LE SNES SNES - S3 DE BORDEAUX

Le premier mot qui vient à l'esprit pour qualifier Henri, c'est **droit**. Mais chez lui droiture ne se confondait pas avec raideur. Républicain et laïque convaincu, il avait des principes sur lesquels il ne dérogeait pas. Mais son sens de l'humour, sa gentillesse, son élégance attiraient la sympathie. Il ne fallait

pas non plus prendre sa discrétion et sa pudeur pour de la froideur. Il savait mieux que quiconque accompagner ses amis et ses collègues dans les moments difficiles, généreux de son temps et de son attention. Il adorait le rock, les motos et aussi les voitures (personne n'est parfait).

De par son éducation et sa réflexion, il avait un sens aigu du ser-

vice public et naturellement du service public d'éducation. Maître auxiliaire, adjoint d'enseignement puis certifié de sciences économiques et sociales, il a exercé pendant plus de trente ans au lycée Odilon Redon de Pauillac. Durant toutes ces années, il a animé le S1, été élu au CA et a organisé un véritable accueil des nouveaux collègues. Passionné par sa discipline, il rendait claires les théories économiques les plus complexes tout comme les plus « obscures ».

Parallèlement, il était le trésorier adjoint de la section académique du SNES. Fêré d'informatique, il a grandement contribué à l'informatisation du S3 dans les années 80 et a enregistré vos cotisations pendant de longues années. Efficace et compétent, toujours prêt à nous faire profiter de ses connaissances et de son savoir-faire, ce dont nous avons usé et abusé à maintes reprises. Elu à la CAPA des AE puis des certifiés, il a défendu les collègues tout au long de ses mandats.

Militant exemplaire, il a toujours voulu garder sa liberté de parole et de mouvement et a refusé d'autres responsabilités pour préserver sa vie de famille. Il parlait souvent de son épouse Catherine, de ses trois fils Thomas, Renaud et Lucas avec une infinie tendresse, et du dernier petit amour de sa vie, sa petite-fille, Lise, avec une immense fierté.

Nous pensons à eux.



138 rue de Pessac
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 62 40
Fax : 05 57 81 62 41

Courriel : s3bor@snes.edu
www.bordeaux.snes.edu
twitter : @SNESBordeaux

Permanences

du lundi au jeudi de 14h à 17h30

le vendredi de 14h à 17h

SNES - S2 DORDOGNE

Bourse du Travail
rue Bodin 24000 Périgueux
Tél. 05 53 05 17 58
Fax : 05 53 05 17 57
Port. 06 12 51 76 70
snes24@orange.fr
twitter : @Snes24

SNES - S2 GIRONDE

138 rue de Pessac
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 62 44
Port. 06 85 87 29 17
s2gironde@bordeaux.snes.edu
<http://snes33.free.fr/index.html>

SNES - S2 LANDES

Maison des syndicats
97 place caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan
Tél. 05 58 93 39 35
Fax : 05 58 05 92 65
Port. 06 85 34 35 87
snes40@orange.fr

SNES

S2 LOT ET GARONNE

14 rue Jean Terles
47000 Agen
Tél/Fax : 05 53 47 13 47
Port. 06 07 55 96 39
snes47@wanadoo.fr

SNES - S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII
64000 Pau
Tél/Fax : 05 59 84 22 85
Port. 06 85 34 15 07
snes-64@bordeaux.snes.edu